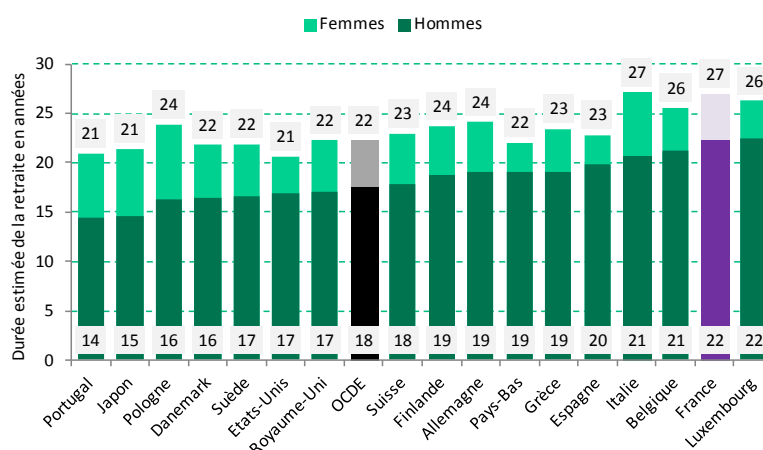


# France

## Points essentiels du *Panorama des Pensions 2011*

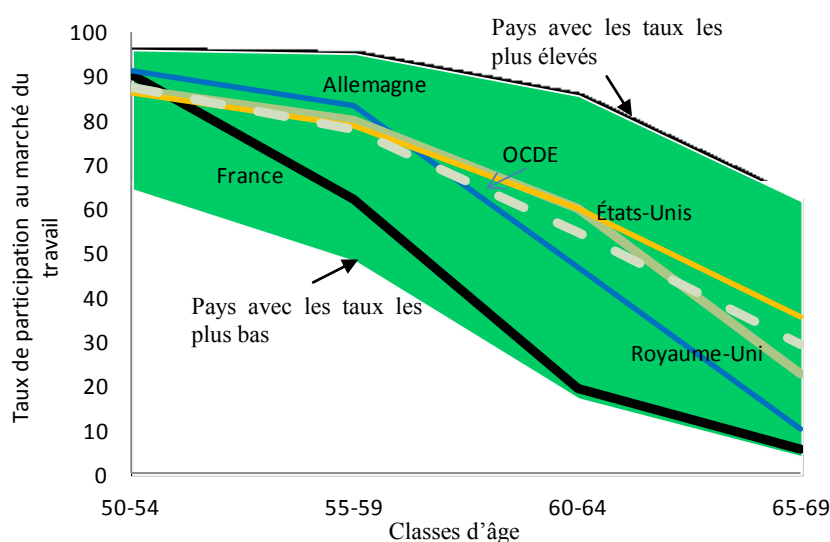
- **Un vieillissement rapide de la population et des dépenses pour les retraites élevées** : Comme la plupart des pays de l'OCDE, la France est confrontée au vieillissement rapide de la population malgré un taux de fécondité relativement élevé par rapport à celui observé en moyenne dans les pays de l'OCDE. En 2050, au sein de l'OCDE comme en France il y aura deux fois moins de personnes en âge de travailler pour chaque personne âgée de 65 ans et plus qu'actuellement, ce qui représente un véritable défi pour la viabilité financière du système de retraite. Comparé avec la moyenne des pays OCDE, les dépenses publiques pour les pensions de retraite (de vieillesse et de réversion) sont actuellement élevées en France – 12.5% du produit intérieur brut en 2007, contre 7.0 % en moyenne au sein de l'OCDE. Les projections pour 2050 suggèrent qu'elles augmenteront à 14.2% du PIB, c'est-à-dire 3 points pourcentages de plus que la moyenne OCDE qui se situera à cette date autour de 11.4% du PIB.
- **Pour assurer la viabilité financière du système de retraite**, la France a choisi de relever l'âge de départ légal à la retraite à 62 ans et l'âge du taux plein à 67 ans. L'allongement de la vie active par le biais d'une augmentation de l'âge de la retraite et/ou de la durée de cotisations est la stratégie payante dans le contexte français. En effet, les marges de manœuvre dans ce domaine sont assez larges.
  - L'âge de sortie du marché du travail, qui se situe à environ 59 ans en France pour les hommes et les femmes, est parmi les plus faibles de l'OCDE où il se situe autour de 64 ans pour les hommes et environ 62.5 pour les femmes. En revanche, l'espérance de vie à ce même âge est de 81 et 87 ans pour les hommes et les femmes respectivement (par rapport à 81 et 85 en moyenne dans les pays de l'OCDE). Il s'en suit que la durée de la retraite est une des plus longues en France : 22 et 27 ans respectivement pour les hommes et les femmes en France, comparé à 18 et 22 ans en moyenne dans l'OCDE.



Note : Les chiffres présentés dans le graphique se réfèrent à la différence entre l'espérance de vie à l'âge effectif de sortie du marché du travail et ce même âge. Les données sont triées par rapport à la durée estimée pour les hommes.

Source : OCDE (2011), *Panorama des Pensions 2011*

- D'autre part, le taux d'emploi des seniors âgés 60 ans et plus, est faible : seuls 19% des hommes âgés entre 60 et 64 ans participent au marché du travail en France comparé à 54.5% en moyenne dans les pays de l'OCDE. Ce pourcentage est encore plus bas dans la tranche d'âge 65-69 : 5.5% en France par rapport à 29.3% en moyenne dans l'OCDE. Pour la réussite à long-terme de cette mesure un changement d'attitudes vers les seniors est nécessaire. Les employeurs, tant privés que publics, doivent apprendre à voir les travailleurs âgés comme un véritable atout et éviter toute discrimination à leur égard, investir dans leur formation et adapter les conditions et heures de travail selon leurs besoins.



Source : OCDE, Base de données sur l'emploi

### Indicateurs clés

		France	OCDE
Taux de remplacement	Salaire moyen (%)	49.1	57.3
	Bas Salaire (%)	55.9	72.1
Dépenses publiques au titre des retraites % du PIB		12.5	7.0
Espérance de vie	à la naissance	81.1	78.9
	à l'âge de 65 ans	84.9	83.1
Population âgée de plus de 65 ans	% de la population en âge de travailler	28.2	23.6
Salaire moyen	EUR	32 700	27 800

Note: Le taux de remplacement est le droit à pension assuré par tous les régimes obligatoires de retraite divisé par les revenus avant retraite. Les calculs se réfèrent à un travailleur qui commence à travailler en 2008 et prend sa retraite à l'issue d'une carrière complète. Les salariés à faibles revenus sont supposés gagner la moitié des gains moyens.

Source: OECD (2011), *Panorama des Pensions 2011 : Les systèmes de retraite dans les pays de l'OCDE et du G20*.

## Notes



### *Panorama des Pensions 2011 : Les systèmes de retraite dans les pays de l'OCDE et du G20.*

Publié à 11.00 le 17 mars 2011

Cette publication présente 34 indicateurs portant sur la conception des régimes de retraite, les droits à pension, les revenus des personnes âgées, les finances des régimes de retraite, le contexte démographique et économique dans lequel opèrent les systèmes de pension et des pensions privées. Dans cette quatrième édition plus des pays sont analysés que dans les éditions précédentes, y compris les quatre nouveaux membres de l'OCDE: le Chili, l'Estonie, Israël et la Slovaquie. Lorsque cela est possible, les données sont également présentées pour les autres grandes économies du G20: l'Afrique du Sud, l'Arabie Saoudite, l'Argentine, le Brésil, la Chine, l'Inde, l'Indonésie et la Russie. En plus des données sur l'UE-27. Ce qui porte à 43 le nombre de pays étudiés dans le rapport. Cette publication contient aussi cinq chapitres thématiques sur (i) l'âge ouvrant droit à la retraite; (ii-iv) les travailleurs âgés et les incitations à la retraite; and (v) le lien entre l'espérance de vie et le revenu de retraite.

OCDE

2 rue André Pascal  
Paris 75775 Cedex 16  
France

Pour plus d'informations, contacter :

Relations avec les media de l'OCDE	Sylvain Fraccola Spencer Wilson	Sylvain.fraccola@oecd.org Spencer.wilson@oecd.org	+ 33 1 45 24 14 03 + 33 1 45 24 81 18
OCDE, Division des Politiques Sociales	Anna Cristina D'Addio Monika Queisser	Anna.daddio@oecd.org Monika.queisser@oecd.org	+ 33 1 45 24 87 09 + 33 1 45 24 96 34

[www.oecd.org/els/social/pensions/PAG-fr](http://www.oecd.org/els/social/pensions/PAG-fr)

